

indulgent à l'égard du ministre fédéral concerné, le ministre de la Justice, c'est qu'il a marmonné.

Des voix: Oh, oh!

M. Murphy: C'est la version charitable. Ils ne savent pas à quoi le ministre a consenti ni à quoi il s'est opposé. Pour dissiper tout malentendu, le ministre voudrait-il déposer à la Chambre la transcription de ce qui s'est dit et des réponses que lui-même a données à ces rencontres?

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice): Madame le Président, le député voudra peut-être en parler aux autres gouvernements. Le gouvernement fédéral n'est pas le seul à soutenir cette position. Tous les gouvernements s'entendent là-dessus. Pourquoi le député ne communique-t-il pas avec le gouvernement de sa province pour savoir quelle est sa position?

* * *

L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE FASSE RAPPORT DE LA RÉUNION AU PORTUGAL

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Le ministre de la Défense nationale assiste actuellement à une réunion de l'OTAN qui se tient au Portugal où d'après l'agence américaine UPI, le secrétaire américain à la Défense, M. Casper Weinberger, doit « consulter les alliés à propos des projets de l'OTAN concernant le déploiement de Pershing II et de missiles de croisière américains en décembre, qui suscitent des protestations ». Le premier ministre peut-il garantir à la Chambre qu'à son retour, le ministre de la Défense nationale fera une déclaration à l'appel des motions à la Chambre pour lui dire et dire au pays quelle est la prise de position actuelle du Canada sur cette question très importante?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je peux promettre que le ministre fera une déclaration au cabinet. Nous déciderons en temps et lieu si une déclaration sera faite à la Chambre ou non. Le député sait, je crois, que pendant qu'on en discute au Portugal, on en parle également aujourd'hui à Ottawa avec le vice-président Bush et ses collaborateurs. C'est précisément de cela que nous avons discuté pendant quelques heures ce matin. Nous progressons à pas de géants.

ON DEMANDE QUE LE PREMIER MINISTRE FASSE UNE DÉCLARATION

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, le premier ministre admettra que le pays n'a pas une idée très précise de notre position à ce sujet. D'ailleurs, il n'a guère clarifié la situation hier lorsque, en réponse à une question, il a déclaré:

... je me répèterais si je disais au vice-président que les membres du cabinet ne s'étaient pas entendus pour ne pas mettre les missiles de croisière à l'essai.

S'il n'y a pas d'entente pour ne pas mettre les missiles de croisière à l'essai, il ne faut pas s'étonner que le ministre de la Justice croie à l'existence d'un tel accord, si l'on se reporte à

Questions orales

ses déclarations de l'année dernière. Je me demande si le premier ministre pourrait nous dire demain, après ses entretiens avec le vice-président, ce qu'il en est exactement et faire une déclaration à l'appel des motions.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député a entendu ma réponse à une question similaire du chef du Nouveau parti démocratique, il y a cinq minutes. Si l'opposition estime que cette question est suffisamment sérieuse pour justifier un débat à la Chambre, il reste 13 jours réservés à l'opposition d'ici la fin de la prochaine période des subsides, en juin. Parmi ces 13 jours, il y aura des votes de confiance. Si le parti du député tient à débattre cette question, il pourrait réserver un de ces jours, de sorte que le ministre de la Défense nationale, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et moi-même puissions répéter nos positions ou faire le point.

S'il y avait une double négation dans la citation d'hier, je n'ai pas le hansom sous les yeux, je pense que la signification en était claire, car j'ai répété ma position à de nombreuses reprises. J'ai répété ce matin au vice-président Bush, que le cabinet n'avait pas pris de décision sur l'essai du missile de croisière. En fait, j'ai dit précédemment, dans cette Chambre, que les États-Unis ne nous ont pas encore demandé officiellement d'essayer ces missiles. Ils nous ont demandé si nous signerions un accord cadre permettant l'essai d'armements. La réponse est oui, ils ont demandé et nous avons signé un tel accord. J'ai précisé que, avant d'autoriser l'essai des missiles de croisière, le cabinet devra prendre une décision, ce qui n'est encore chose faite.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LES PERTES DE 1982

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports concernant la situation financière du CN. Le ministre n'ignore pas que le Canadien National a subi des pertes record de 223 millions de dollars en 1982, dont 62 millions à la suite d'un placement imprudent auprès de la Cast Shipping qui a servi d'intermédiaire pour acheter six navires étrangers. Le Canadien National a-t-il prévu de nouvelles modalités de financement ou a-t-il fait appel au gouvernement? Je rappelle au ministre que ce n'est pas la première fois que le gouvernement vient à la rescousse de cette société.

● (1450)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je crois qu'une mise au point s'impose lorsqu'on parle des pertes que le CN a subies car une part de ces pertes sont aussi attribuables à d'autres activités non lucratives de cette société, notamment le CN Express, Terra transport, et ainsi de suite. Pour ce qui est de relations futures entre le Canadien national et la société Cast, elles font actuellement l'objet de négociations dont je ne saurais dire où elles en sont actuellement.